



Magny les Hameaux, le 29 juillet 2020

Assemblée Générale Extraordinaire 2020

Chère Présidente, Cher Président,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue qui se tiendra le :

Mardi 8 septembre 2020 à 9h00
Amphithéâtre du Golf National
1 av du golf - 78114 Magny Les Hameaux

L'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire est joint à la présente convocation.

Si vous souhaitez que des questions soient inscrites à l'ordre du jour de l'AGE, nous vous prions, conformément à l'article 16 de nos statuts actuels, de les faire parvenir avant **le 29 août 2020** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris – 1, avenue du Golf – 78114 MAGNY Les HAMEAUX

L'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée Générale Extraordinaire, y compris les modèles de pouvoir, seront disponibles prochainement sur le site de la Ligue : www.lpgolf.com

Nous vous informons que pour pouvoir valablement délibérer au cours de cette Assemblée Générale Extraordinaire, le quorum de 50% de présence des AS est requis.

Si ce quorum ne pouvait être satisfait, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire se tiendrait

le samedi 26 septembre à 10h00
Amphithéâtre du Golf National
1 av du golf - 78114 Magny Les Hameaux

sans condition de quorum.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Claude PERCEROU
Président



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2020

1/ **9h00 – 9h30 :**

Emargement des Présidents d'AS

2/ **9h30-10h30 : Assemblée Générale Extraordinaire**

- Fusion des Ligues de Golf de Paris et d'Ile de France
 - o Approbations :
 - Du traité de fusion
 - Des statuts de la Ligue fusionnée
 - Du règlement intérieur de la Ligue fusionnée
 - De la gouvernance provisoire
- Élections du Comité Directeur de la Ligue fusionnée
 - o Approbation :
 - Du règlement des opérations électorales
- Questions diverses



COUPON-REPONSE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2020 DE LA LIGUE DE PARIS
AMPHITHEATRE du GOLF NATIONAL
Mardi 8 septembre à 9h00

Je soussigné(e)

Président(e) de l'Association Sportive

N° du Club

Nombre de voix.....

Membre de La Ligue de Paris

Vous informe que :

Je participerai personnellement à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue de Paris le 8 septembre 2020 à 9h00 au Golf National, 1 Avenue du Golf, 78114 MAGNY LES HAMEAUX.

* ou

Je ne participerai pas personnellement à cette Assemblée Générale Extraordinaire **mais** :

Je donne pouvoir à Mme ou Mme
Pour me représenter à cette Assemblée Générale Extraordinaire

Je ne donne pas de pouvoir.

(*) *Cocher la case correspondante*

Signature du Président

A le

Nota : 1. Un pouvoir ne peut être donné qu'à un autre membre de l'Association Sportive titulaire d'une licence de lien 1 au sein de cette association sportive.
2. Seul le pouvoir original est recevable

A RENVoyer PAR MAIL, FAX OU COURIER A LA LIGUE AVANT LE 29 AOUT 2020



POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2020 DE LA LIGUE DE PARIS
AMPHITHEATRE du GOLF NATIONAL
Mardi 8 septembre 2020 à 9h00

Je soussigné(e)

Président(e) de l'Association Sportive

N° du Club

Nombre de voix.....

Membre de La Ligue de Paris

Vous informe que :

Je donne pouvoir par la présente à Mme ou Mr

membre de l'AS.....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue du 8 septembre 2020 à 9h00 au Golf National, 1 Avenue du Golf, 78114 MAGNY LES HAMEAUX.

Signature du Président

A le

- Nota** : 1. Un pouvoir ne peut être donné qu'à un autre membre de l'Association Sportive titulaire d'une licence de lien 1 au sein de cette association sportive.
2. Seul le pouvoir original est recevable